

Geoffroy COOMANS de BRACHÈNE

Député bruxellois

Question orale

Interpellation de Monsieur Geoffroy COOMANS de BRACHÈNE, Député, adressée à
Alain MARON, Membre du Collège de la Commission communautaire française,
en charge de l'Action sociale et de la Santé et
Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire
française, en charge de la Promotion de la Santé, de la Famille,
du Budget et de la Fonction publique

Objet : Fin des subsides pour l'asbl *Alzheimer Belgique*

Monsieur le Ministre,
Madame la Ministre-Présidente,

L'asbl *Alzheimer Belgique* est une association ayant déjà près de 40 ans d'existence et accompagnant les familles et les professionnels de la santé. Concrètement, grâce à l'aide de ses 7 salariés et de nombreux bénévoles, ils guident les familles et encouragent l'existence de lieux d'échanges et de répit adaptés ; ils sensibilisent et informent le grand public pour changer le regard et pour une société inclusive ; ils forment les aidants proches et les professionnels pour promouvoir une philosophie d'accompagnement respectueuse des projets de vie ; et ils défendent les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics. Un travail essentiel dans ce domaine complexe qu'est la maladie d'Alzheimer.

Au travers de mon interpellation, je souhaite vous partager l'excellent éditorial de Madame Marie Bourcy publié en avril dernier dans la brochure de l'asbl *Alzheimer Belgique* dont elle est la directrice, et qui résume bien mieux que je n'aurais pu le faire la situation qu'ils vivent actuellement, alors que le Gouvernement bruxellois vient de leur supprimer leur seul subside.

« Dans le cadre du nouveau plan bruxellois de promotion de la santé, notre asbl vient de perdre son seul et unique subside lui permettant de mener des actions de sensibilisation et de faire évoluer les regards et les comportements sur la maladie d'Alzheimer et plus globalement sur les maladies neurodégénératives.

La promotion de la santé est pourtant indispensable afin de permettre à l'ensemble des actions menées de se concrétiser et de s'inscrire dans la durée. Comment se sentir bien si la maladie fait peur au plus grand nombre ? Comment sortir de chez soi si les commerçants sont gênés et ne savent pas comment réagir ? Comment se maintenir en activité si rien n'est adapté ? Comment conserver des relations sociales, si importante pour ralentir la progression de la maladie, si l'environnement immédiat n'est pas soutenant et accueillant ?

L'OMS a élevé les maladies neurodégénératives au rang de priorité de santé publique depuis 2017 et pourtant les financements des pouvoirs publics à Bruxelles et en Wallonie sont inexistantes et fragilisent nos actions.

C'est un cri d'alerte que notre asbl lance aujourd'hui ! Chacun connaît ou connaîtra dans son entourage une personne touchée par la maladie et aujourd'hui la région bruxelloise retire son soutien à une asbl qui œuvre depuis bientôt 40 ans au côté des familles et des professionnels, sur un champ d'activité particulièrement complexe avec des besoins grandissants.

Notre déception est d'autant plus grande que les contacts noués avec l'administration nous laissaient augurer d'une collaboration fructueuse. Malentendu ? Choix budgétaires ? Promesses irréflechies ? Le coup est d'autant plus dur qu'il vient de politiques qui se targuaient de nous soutenir !

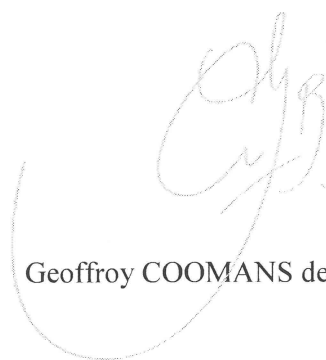
Dans les semaines à venir, nous avons des rencontres prévues avec les différents cabinets et administrations pour envisager l'avenir et permettre à nos actions transversales d'être reconnues et correctement financées. »

Pourtant, lors de la dernière séance plénière, en juillet dernier, un très large consensus se dégageait au sein de notre parlement pour soutenir une proposition de résolution visant à mieux prendre en compte la maladie d'Alzheimer et les maladies démentielles apparentées dans la mise en œuvre des politiques. C'est à n'y plus rien comprendre !

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

1. Pourriez-vous m'expliquer ce qui a justifié la suppression du subside à l'asbl *Alzheimer Belgique* ? Ne craignez-vous pas que cela soit un très mauvais signal après le vote de notre résolution voici 2 mois à peine ?
2. Qui s'occupe des arbitrages pour l'octroi ou non de ces subsides ? Et pourquoi certains de ces arbitrages tardent tant être tranchés alors que l'urgence sur le terrain est réelle ?
3. Vos cabinets ont-ils eu des contacts avec l'asbl Alzheimer Belgique ? Et si oui, qu'en est-il ressorti ? Faut-il y voir un triste malentendu ou un choix politique de réorienter les moyens vers d'autres secteurs ?
4. Parmi les nombreux appels à projets dans le domaine de la santé, comment vous assurez-vous que la maladie d'Alzheimer et les maladies neurodégénératives ne soient pas oubliées ?
5. Pensez-vous qu'il soit encore possible de « corriger le tir » d'ici la fin de l'année et de leur octroyer les moyens qui leur avaient été promis ?
6. En regard de ce dossier, n'y a-t-il pas des incohérences entre les subsides octroyés par la COCOM et la COCOF en matière de soins de santé concernant la maladie d'Alzheimer ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Geoffroy COOMANS de BRACHÈNE
Député